«Abominables», «mal bricolées» : un collectif part en guerre contre les terrasses éphémères à Paris

Les cafés et restaurants sont fermés, les constructions extérieures abandonnées. Elles sont 8000 dans les rues de la capitale, certaines en piteux état. Le réseau Vivre Paris appelle les Parisiens à signaler à la Ville les plus endommagées.

A Paris, 8000 terrasses éphémères ont poussé dans les rues. Elles sont aujourd'hui à l'abandon. LP/Cécile Beaulieu

Le Parisien, par **Cécile Beaulieu,** 16 février 2021

Elles ont poussé par milliers dans les rues de la capitale au mois de juin 2020. De toutes les tailles, faites de palettes, parfois protégées par des bambous ou des bâches en plastique, avec sol en moquette vert gazon. Un toit et des parois latérales, pour un petit côté paillote ou une simple délimitation en bois.

Bref, dès que la Ville de Paris a autorisé, au printemps, aux cafetiers et restaurateurs de se doter d'une terrasse éphémère, ces derniers, cruellement touchés par la crise sanitaire, ont rivalisé d'ingéniosité pour s'offrir un espace extérieur. Il en existe 8000 aujourd'hui à Paris, qui peuvent demeurer en place jusqu'au 30 juin prochain.

Déjà 250 signalements

Seulement voilà : les établissements ont à nouveau fermé leurs portes fin octobre, sans date de réouverture annoncée… Et les terrasses, elles, sont restées. Dégradées, souillées ou tout simplement encombrantes, elles sont devenues la cible du réseau Vivre Paris, un collectif d'une vingtaine d'associations à travers la capitale.

Le réseau Vivre Paris dénonce notamment la place occupée sur l'espace public, pour une utilité nulle désormais. LP/Cécile Beaulieu

Bien décidé à faire entendre la voix des habitants, le collectif a créé une adresse mail et invite les Parisiens à s'en emparer pour signaler les terrasses les plus gênantes et endommagées. Puis à envoyer localisations et photos à la Ville, via l'appli Dans ma rue, qui permet à chacun de signaler des anomalies rencontrées sur son chemin. En quelques jours, 250 signalements ont été réalisés.
« C'est abominable ! enrage Gilles Pourbaix, le président du réseau Vivre Paris. Certaines installations sont devenues de véritables poubelles. Elles enlaidissent les rues, donnent à certains de nos quartiers des airs de bidonvilles. Les déchets s'y accumulent, favorisant la prolifération des rats. »
Annoncées éphémères, « elles confisquent, dans l'indifférence générale, des places de stationnement, celles réservées aux personnes handicapées, des emplacements destinés aux vélos, des places de livraison qui empêchent les artisans de travailler », poursuit Gilles Pourbaix.

Selon Vivre Paris, beaucoup des installations ne respectent pas la charte. LP/Cécile Beaulieu

Un florilège photographique a été mis en ligne, agrémenté de commentaires peu flatteurs. « Infect » ; « mal bricolé » ; « négligé » ; « quand elles sont en activité, c'est déjà une honte, mais les laisser en place des mois, maintenant, c'est carrément aberrant ».
Les riverains n'ont reçu jusqu'à présent, de la part des administrateurs de l'application Dans ma rue, qu'une dizaine de réponses. Avec le plus souvent le même commentaire : « Absence d'anomalie ».
Voilà pour l'esthétique et l'encombrement. Reste la légalité. Gilles Pourbaix l'affirme : la charte élaborée par la Ville ne serait pas toujours respectée. Loin de là. « Nombreux sont les équipements qui dépassent la hauteur fixée à 1,30 mètre maximum. Beaucoup sont également de véritables constructions fixées au sol, alors que ces terrasses doivent être démontables. La municipalité doit au moins faire en sorte que celles qui sont hors de la charte soient démontées. »

Pour obtenir gain de cause, Vivre Paris planche sur une plainte en référé pour « occupation de l'espace public ». Face aux abus, la Ville, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, avait durci le règlement imposé aux commerçants alors qu'ils étaient encore ouverts. Mais depuis quatre mois, tout semble figé. La crainte du réseau? Que ces équipements soient pérennisés cet été, à l'occasion de la révision du règlement des terrasses parisiennes, inscrit à l'agenda de la Ville.

Source : https://tinyurl.com/25pmqqcp